

Mode d'emploi

Afin que votre enfant soit accueilli, vous devez, au préalable, vous assurer que celui-ci est bien inscrit à l'accueil de loisirs. Puis vous devez procéder à la réservation à l'aide de ce bulletin :

1. Remplissez les deux volets de ce bulletin en indiquant les jours de présence de votre enfant à l'accueil de loisirs.
2. Détachez la partie du bulletin qui vous est réservée. (Conservez-la précieusement).
3. Transmettre le bulletin à la Direction de L'Education :
 - Par mail à enfance@villeneuve-saint-georges.fr
 - Par dépôt à la Direction de l'éducation (accueil ou boîte aux lettres)

BESOIN D'UN RENSEIGNEMENT

Pendant les vacances scolaires, l'inscription s'effectue à la journée ou à la demi-journée.

MATIN : accueil à partir de 7h jusqu'à 12h (sans repas) ou 13h30 (avec repas).

APRÈS-MIDI : accueil à partir de 12h (avec repas) ou 13h30 (sans repas) jusqu'à 19h.

JOURNÉE : accueil à partir de 7h jusqu'à 19h.

Les enfants pourront fréquenter l'accueil de loisirs uniquement les journées réservées, celles non utilisées seront automatiquement facturées.

En cas de maladie, un certificat médical devra être déposé dans les 48 heures à l'accueil de loisirs. Les annulations ou modifications pourront intervenir pendant la période de réservation. Après cette date, seules les situations exceptionnelles pourront faire l'objet d'un examen attentif.

Accueil de loisirs élémentaire Anatole France	01 43 82 63 63
Accueil de loisirs maternel Victor Duruy	01 43 86 86 69
Accueil de loisirs maternel Jean Zay	01 43 89 52 14
Accueil de loisirs mixte Saint-Exupéry	01 43 89 15 70
Accueil de loisirs mixte Condorcet	01 43 82 28 48

Accueils de loisirs RÉSERVATIONS VACANCES DE NOËL

Du lundi 20 au vendredi 31 décembre 2021



**Fin des inscriptions
Vendredi 19 novembre 2021**

Direction de l'Education
Service affaires scolaires et périscolaires
29 rue Henri Janin
01.71.34.60.03 - enfance@villeneuve-saint-georges.fr



Exemplaire à transmettre à la direction de l'éducation

Nom et prénom de l'enfant :

Date de naissance :

Accueil de loisirs fréquenté :

Numéro de téléphone :

Merci d'entourer les jours (J) de présence et les repas (R) ou en ½ journée matin (M) ou après-midi (AM) de votre enfant. Pensez à cocher le repas si l'enfant déjeune (demi-journée ou journée).

NOËL

Du 20 au 24/12	Lundi 20		Mardi 21		Mercredi 22		Jeudi 23		Vendredi 24	
Semaine complète	J	R	J	R	J	R	J	R	J	R
½ journée	M	AM	M	AM	M	AM	M	AM	M	AM
Du 27 au 31/12	Lundi 27		Mardi 28		Mercredi 29		Jeudi 30		Vendredi 31	
Semaine complète	J	R	J	R	J	R	J	R	J	R
½ journée	M	AM	M	AM	M	AM	M	AM	M	AM

Fait à Villeneuve-Saint-Georges le :

Signature :



Exemplaire à conserver par la famille

Nom et prénom de l'enfant :

Date de naissance :

Accueil de loisirs fréquenté :

Numéro de téléphone :

Merci d'entourer les jours (J) de présence et les repas (R) ou en ½ journée matin (M) ou après-midi (AM) de votre enfant. Pensez à cocher le repas si l'enfant déjeune (demi-journée ou journée).

NOËL

Du 20 au 24/12	Lundi 20		Mardi 21		Mercredi 22		Jeudi 23		Vendredi 24	
Semaine complète	J	R	J	R	J	R	J	R	J	R
½ journée	M	AM	M	AM	M	AM	M	AM	M	AM
Du 27 au 31/12	Lundi 27		Mardi 28		Mercredi 29		Jeudi 30		Vendredi 31	
Semaine complète	J	R	J	R	J	R	J	R	J	R
½ journée	M	AM	M	AM	M	AM	M	AM	M	AM

Fait à Villeneuve-Saint-Georges le :

Signature :

